



mars / avril 2024

Environnement

Je valorise mes biodéchets

Les biodéchets se sont les déchets alimentaires et les déchets verts.

Depuis le 1er janvier 2024, chacun de nous est tenu de trier à la source ses biodéchets.

Au-delà du tri à la source pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets présente un intérêt agronomique : le retour au sol de ces matières organiques contribue au maintien de la fertilité des sols.

Jardiner au naturel, produire son propre compost, broyer ses branchages lors des tailles, utiliser ses déchets verts pour faire du paillis, sont autant de solutions de valorisation de vos biodéchets.

Vous souhaitez broyer vos branchages ?

Niort Agglo vous propose une aide à la location d'un broyeur, plafonnée à 100€ par foyer et par an, sur présentation d'un justificatif (facture d'un magasin de motoculture / entreprise de location).

Vous souhaitez un composteur ? la mise à disposition d'un premier composteur est gratuite ! Le renouvellement de votre composteur, s'il est dégradé, est aussi possible !

Vous n'avez pas de jardin ni de solution de compostage ? Le lombricompostage reste une solution complémentaire de transformation de vos déchets de cuisine (épluchures, restes, café...) par l'action de vers et autres organismes du même biotope. Pour 30€, Niort Agglo propose la fourniture d'un lombricomposteur et d'une souche de vers.

Renseignements au **0 800 33 54 68** ou sur <https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/dechets-menagers/je-valorise-mes-biodechets/index.html>

ROCH info

Côté jardin.

En avril, c'est le printemps au jardin, mais attention : le dicton "en avril ne te découvre pas d'un fil" reste valable.

• Potager :

Semis en place : Aller hop on y va. On sème melons, courges, carottes, choux, épinards, haricots verts, radis, laitue, betterave, et autres légumes.

Plantations : Plantez les pommes de terre primeurs (pour satisfaire les enfants avec frites et purées maison), les poireaux d'été, ainsi que les céleris rave et céleri à côtes (pour donner bonne conscience aux parents).

Éclaircissage des racines : si vous avez semé des carottes en mars, éclaircissez-les en laissant un plant tous les 4 à 5 cm.

N'oubliez pas : les légumes sont comme les aoutiens sur la Méditerranée, ils aiment le soleil et l'eau mais pas le vent.

• Verger :

On **paille** (les fraisiers), on **plante** (groseille, cassis, framboise), on **traite** (les fruitiers à la bouillie bordelaise après leur floraison).

Ornementer (*mot inventé pour désigner le jardin d'ornement afin qu'il rime avec potager et verger*) :

Concernant votre pelouse il va falloir penser à la **scarifier** et à la **regarnir** si besoin est. Vous pouvez **semer les fleurs annuelles** directement en place : gaillarde, pavot de Californie, capucine, mufler, cosmos, zinnia...

Il en va de même pour les vivaces dans vos massifs.

Les jardinières des balcons et terrasses sont à préparer pour une floraison estivale.

Vos yeux et les insectes pollinisateurs vous en remercieront.

Les deux mois qui arrivent sont prépondérants pour l'avenir de votre extérieur. Pour vous donner du courage imaginez vous cet été sur votre terrasse ou autour d'une table avec des amis, un petit cocktail à la main en train de partager les récoltes de votre jardin avec vos invités.

Elections Européennes

Services publics

Les élections européennes ont lieu le **09 juin 2024**.

Date limite pour les inscriptions sur la liste électorale de la commune : 1er mai pour les inscriptions en ligne et 03 mai 2024 en mairie. Pensez aussi à la procuration si vous prévoyez d'être absent (<https://www.maprocuration.gouv.fr/>)

La Rochénard, village pilote

La Rochénard, village pilote, grâce aux idées du Maire Clodomir Arnaud

Qu'est-ce qu'une commune pilote ?

C'est une commune dont l'aménagement général était assez poussé et assez avancé pour servir d'exemple. C'était une commune où les animateurs étaient de taille à mettre debout avec les ressources locales des installations utiles et de faire que le progrès, sous toutes ses formes trouve là son application. (Extrait du Livre Poitou de 1948)

D'après un article du journal des Deux sèvres agricoles du 15/12/1945, les deux centres ruraux prévus comme pilotes dans le Département des Deux Sèvres sont les villages de Limouillas et la commune de La Rochénard.

La commune de la Rochénard est depuis longtemps, connue pour ses améliorations. Elle a en effet électricité, adduction d'eau, bains-douches, tout son réseau de chemins ruraux subventionné et en partie construit, un foyer rural récemment fondé, une société de culture mécanique, groupant la majorité des terres cultivables ; un remembrement en voie de réalisation. Ce remembrement, permettant le regroupement des parcelles, afin de faciliter les évolutions des mécaniques modernes. La commune avait aussi en 1945 :

- Un projet de trottoirs et d'assainissement du bourg subventionné ;
- Un projet subventionné de terrain scolaire ;
- Un projet de salle de réunion agricole ;
- Vingt deux projets d'habitat rural sur trente trois exploitations.

Aménagement test de circulation

Le saviez vous

Avant de nous lancer dans les travaux visant à sécuriser les principaux abords de la commune et certains passages dangereux, nous avons souhaité lancer un test grandeur nature pour éprouver certains dispositifs.

Ainsi, des écluses ont été positionnées chemin de Vallans et rue des Moulins, en espérant ainsi obliger les véhicules à ralentir à ces entrées dans le village. Leur configuration est susceptible d'évoluer durant la phase de test pour en mesurer les résultats.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour nous faire part de vos observations sur les effets sur la vitesse des véhicules, votre sentiment de sécurité aux abords des points dangereux

....



23 mars - de 15h à 18h30

- Carnaval - APE des 3 villages

Rdv au parc des Teurtous à Vallans

27 avril - de 10h à 12h30

- Jardin au naturel

atelier autour des usages des plantes sauvages au jardin.

22 juin - à 14 h

- Fête de la musique - maison de retraite

Rdv à la maison de retraite

22 juin - à partir de 19h

- Fête de la musique - Comité des fêtes

Bob's Not Dead partagera la scène avec des musiciens locaux.

Le saviez-vous : du 01 avril au 30 juin, merci de tenir les chiens en laisse car période de naissance des animaux sauvages

Animation

Jardin au naturel

La Ville de Niort et la Communauté d'agglomération lancent un nouveau programme d'ateliers "Jardin au naturel", réalisés en collaboration avec des partenaires locaux dans le cadre du programme Re-Resources pour la qualité de l'eau potable.

Ouverts à tous sur inscription, ces ateliers gratuits sensibilisent les habitants à un jardinage qui contribue à préserver notre environnement.

Au total 28 ateliers jardin et 6 ateliers maison seront proposés du 16 mars au 15 novembre. retrouvez le programme sur : <https://niortinfo.media/niort-ateliers-jardin-au-naturel-programme-2024/>

Le 27 avril de 10h à 12h30, La Rochénard accueillera un atelier autour des usages des plantes sauvages au jardin. Les places sont très prisées, ne tardez pas à réserver. Info et inscriptions sur <https://www.niortaglo.fr/habiter-etudier/eau-potable/eco-animations/index.html>

Suivez votre village sur les réseaux sociaux

<http://www.larochenard.fr>

